



Public Safety Sécurité publique
Canada Canada



Avis public : Rapport spécial sur les CHÈQUES ET MANDATS-POSTE FALSIFIÉS

Sommaire

Au cours des dernières années, les organismes de réglementation et d'application de la loi du Canada et des États-Unis ont observé une hausse substantielle du nombre de chèques et de mandats-poste falsifiés qui sont acheminés aux consommateurs relativement à différents stratagèmes frauduleux. À nouveau en 2008, le ministère de la Sécurité publique du Canada et le département de la Justice des États-Unis diffusent conjointement un avis public afin de mettre en garde la population contre la distribution accrue de chèques et de mandats-poste falsifiés.

Cet avis public vise à démontrer l'étendu du problème des chèques contrefaits et informer les consommateurs des risques d'accepter et de déposer des chèques et des mandats-poste falsifiés dans leurs comptes bancaires. De plus, les consommateurs sont informés sur les étapes à suivre lorsqu'on leur propose de recevoir un chèque ou un mandat-poste. Essentiellement, les consommateurs sont informés sur la façon de rapporter aux autorités des chèques ou des mandats-poste soupçonnés d'être falsifiés.

Faits

Les organismes de réglementation et d'application de la loi du Canada et des États-Unis observent une hausse considérable du nombre de chèques et de mandats-poste falsifiés qui sont envoyés aux consommateurs relativement à différents stratagèmes frauduleux.

Le même scénario est pratiquement toujours utilisé par les arnaqueurs. Les fraudeurs envoient les chèques contrefaits aux victimes potentielles et les incitent à les déposer dans leurs comptes bancaires. Par la suite, les fraudeurs exigent qu'une

portion du chèque soit retournée en argent comptant ou par virement électronique. Lorsque la victime apprend par le biais de l'institution bancaire que le chèque est contrefait, il est déjà trop tard.

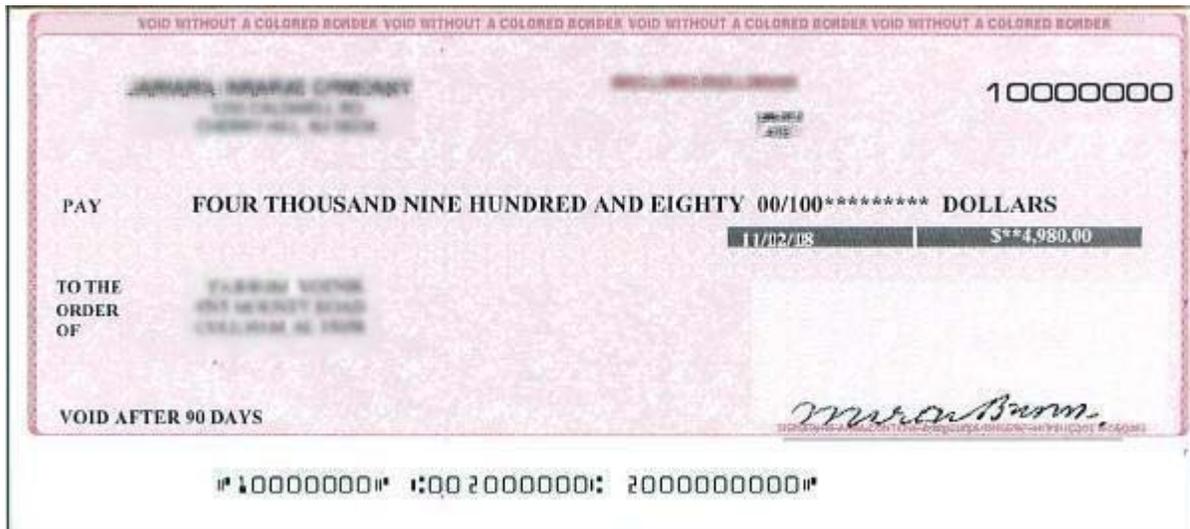
Aux États-Unis, le nombre d'alertes spéciales émises par la "Federal Deposit Insurance Corporation" concernant des chèques, traites bancaires ou mandats-poste falsifiés a augmenté considérablement au cours des dernières années. Le nombre d'alertes a augmenté de 50 en 2003 à 75 en 2004, à 168 en 2005, pour passer à 318 en 2006.

En ce qui a trait à l'année 2007, les chiffres sont comparables à l'année précédente, soit environ 300 alertes. Cela représente une augmentation de 500 pour cent en moins de quatre ans. Dans les faits, d'après le FBI, la fréquence élevée des fraudes par chèque et stratagèmes liés aux titres négociables est le facteur principal ayant contribué à l'augmentation du nombre de fraudes bancaires externes; celles-ci ont surpassé les fraudes commises à l'interne et sont dorénavant les fraudes les plus fréquentes auxquelles sont confrontés les établissements financiers. En 2007, les autorités des États-Unis, du Canada et d'autres pays ont intercepté plus de 590 000 chèques contrefaits pour une valeur totale d'environ 2,3 milliards de dollars.

On a dénoté une augmentation du nombre de chèques et mandats-poste contrefaits dans un plus grand nombre de stratagèmes frauduleux tels que :

- *les stratagèmes de ventes frauduleuses* - Les fraudeurs prétendent vendre des biens de valeur comme des autos et des bateaux.
- *les stratagèmes de paiements excédentaires* - Le fraudeur contacte un vendeur ou un locateur et pour une raison inconnue de ce dernier, le fraudeur effectue un paiement dépassant le montant déterminé en utilisant un chèque contrefait et par la suite demande que le montant excédant lui soit retourné.
- *Les affiches frauduleuses sur des sites Web reliés à l'emploi ou aux réseaux de contacts* – Les fraudeurs utilisent des fausses affiches pour contacter des victimes potentielles.
- *Les stratagèmes frauduleux sur L'internet* - Les fraudeurs utilisent l'internet en faisant croire qu'ils vendent des articles de valeur comme des autos et des bateaux. Les fraudeurs utilisent entre autres des sites Web ou des affiches reliées aux emplois ou réseaux de contacts.
- *les stratagèmes exigeant des paiements à l'avance*- Un individu prétend avoir besoin d'aide pour faire sortir une somme d'argent d'un pays étranger, ou offre à la personne un héritage ou des gains de loterie en retour d'un frais payable à l'avance.
- *les stratagèmes frauduleux relatif au marketing*- Le consommateur reçoit un chèque contrefait comme paiement pour un prix gagné ou un gain de loterie.

Comme l'illustre l'exemple suivant, on produit des chèques contrefaits de façon professionnelle. Ces derniers sont pratiquement indétectables et ont une apparence légitime.



Quels sont les risques auxquels font face les consommateurs qui déposent des chèques ou des mandats-poste falsifiés dans leurs comptes bancaires?

Les consommateurs qui acceptent et déposent des chèques ou des mandats-poste falsifiés dans leurs comptes bancaires se voient tenus responsables de la totalité de la valeur nominale des chèques ou mandats-poste. Dans l'éventualité où les fonds demeurent dans le compte bancaire et cela jusqu'à ce que l'institution financière découvre le stratagème, le consommateur ne sera pas tenu responsable pour les fonds, car ces derniers seront retirés immédiatement par l'institution financière. Cette situation s'apparente à un chèque sans provision déposé dans un compte bancaire. Dans la plus part des cas, un frais de service est exigé par l'institution. Cependant, si le consommateur retire ou transfère les fonds d'un chèque contrefait, il est tenu de rembourser le montant entier. Conséquemment, le consommateur qui fait un virement télégraphique ou postal que le fraudeur a exigé perdra ce montant également. En d'autres mots, un consommateur qui reçoit et dépose un chèque contrefait de \$15,000 dans son compte bancaire pour ensuite en transférer par virement un montant de 5 000 \$ à l'expéditeur du chèque sera responsable soit de la portion utilisée ou du montant total si l'institution n'a pu recouvrer le reste du montant déposé.

Dans de nombreux cas, les institutions financières ayant découvert un chèque falsifié déposé dans un compte de leur institution ont appelé la police, convaincues que la personne était participante à la fraude. Dans certains cas, après que la police fût contactée par l'institution, la personne a fait l'objet d'une enquête et a dû expliquer ses actions.

Peut-on reconnaître les chèques ou mandats falsifiés?

Parfois, lorsque les criminels sont négligents lors de la contrefaçon ou la copie d'un chèque ou d'un mandat-poste légitime, l'impression sur la face ou l'envers du chèque ou mandat-poste présentera des anomalies tels que; la couleur sera plus pâle, les formes seront indistinctes ou irrégulières. Les personnes familières avec les éléments de sécurité que certains chèques ou mandats-poste arborent seront en mesure de reconnaître plus facilement un chèque falsifié lorsqu'un ou plusieurs de ces éléments sont absents.

Il n'en reste pas moins que nombre de chèques et de mandats-poste falsifiés sont de qualité supérieure et peuvent à prime abord tromper même les employés hautement qualifiés des institutions financières. Les criminels utilisent souvent un logiciel de publication d'un ordinateur de bureau pour imprimer des chèques falsifiés de qualité supérieure. En outre, les criminels ne cherchent pas à falsifier qu'un seul type de chèques ou mandats-poste. Les organismes d'application de la loi et les autorités de réglementation des établissements financiers savent qu'entre autres, les traites bancaires, chèques personnels, chèques gouvernementaux, chèques officiels, chèques de caisses chèques d'institutions bancaires ainsi que les mandats personnels et postaux font maintenant partie de l'ensemble des instruments financiers falsifiés.

Que peut-on faire pour se protéger et ne pas être victime d'un stratagème de chèque ou de mandat-poste falsifié?

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada et le département de la Justice des États-Unis font les recommandations suivantes aux entreprises et consommateurs lorsqu'un individu inconnu leur fait parvenir un chèque ou un mandat-poste pour des biens ou services :

1. Si le chèque ou le mandat-poste est d'un montant plus élevé que le prix d'achat des biens ou services, ou encore que certains indices portent à croire que le chèque ou mandat-poste peut être falsifié (par exemple, il semble que le montant ou la signature a été effacé ou qu'on a écrit par-dessus), ils ne devraient en aucun temps déposer le chèque dans leur compte bancaire. Un acheteur honnête vous remettra un chèque ou mandat-poste au montant exact du prix d'achat. Le dépôt ou l'encaissement d'un chèque ou mandat-poste falsifié, entraînera une perte substantielle pour le vendeur.

2. Ne jamais expédier une partie du montant d'un chèque à l'expéditeur, à moins de le connaître personnellement. Si l'établissement financier ou un agent d'application de la loi vous a avisé qu'un chèque ou mandat-poste est falsifié, ne pas essayer pas de le redéposer dans votre compte bancaire ni dans une autre institution financière, puisque des poursuites criminelles pour fraude par chèque pourraient s'en suivre.

3. Si l'expéditeur refuse de remettre un chèque au montant exact de l'article acheté et insiste pour envoyer un chèque ou mandat-poste d'un montant plus élevé, interrompez la transaction. De plus, si la personne insiste pour vous faire parvenir un chèque pour qu'ensuite vous lui remettiez une partie du montant c'est fort probablement qu'il tente de vous frauder.

4. Si vous exploitez une entreprise où un grand nombre de chèques sont utilisés, vous pouvez avoir recours à certains établissements financiers qui pourront utiliser une banque de données afin de comparer des chèques similaires échangés à ceux qui vous ont été émis, et cela dans le but que seul les chèques concordants soient traités et déposés tandis que les autres soient retournés à l'entreprise qui les a émises.

- En somme, si vous avez reçu un chèque ou mandat-poste et avez des raisons de croire qu'il peut être falsifié, vous devriez garder le chèque ou mandat-poste, et si possible l'enveloppe dans laquelle il a été posté, dans l'éventualité où une organisme d'application de la loi en aurait besoin.

Comment peut-on signaler des chèques ou des mandats-poste pouvant être falsifiés?

Au Etats-Unis

- Pour les crimes en ligne directement liés aux chèques ou mandats-poste falsifiés, déposez une plainte auprès de l'Internet Crime Complaint Center (projet conjoint entre le FBI et le National White Collar Crime Center) à l'adresse : <http://www.ic3.gov>.

- Pour d'autres crimes liés aux chèques ou mandats-poste falsifiés, communiquez avec le bureau local du FBI à l'adresse : <http://www.fbi.gov/contact/fo/fo.htm>

Le service d'inspection postale à l'adresse

<http://www.usps.com/postalinspectors/fraud/ContactUs.htm>

Les services secrets des É.-U. à

l'adresse : http://www.secretservice.gov/field_offices.shtml

Au Canada

- La GRC conseille aux consommateurs canadiens de communiquer avec:
le service de police local et le bureau de crédit, soit Equifax Canada (800-465-7166)
ou à l'adresse :
http://www.equifax.com/EFX_Canada) ou Trans Union Canada
(877-525-3823 ou à l'adresse :
<http://www.tuc.ca/TUCorp/consumer/personalsolutions.htm>)
Le centre d'appel national de Phonebusters (sans frais : 1-888-495-8501),
ou
Le [site Web SEDDE](#) Signalement en direct des délits économiques

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les chèques ou mandats-poste falsifiés, n'hésitez pas à consulter les ressources suivantes :

FBI Financial Institution Fraud and Failure Report for Fiscal Year 2005:

<http://www.fbi.gov/publications/financial/2005fif/fif05.htm>

Phonebusters, Cheque Overpayment Fraud :

http://www.phonebusters.com/english/recognizeit_advfeefraudover.html

Postal Inspection Service, Postal Money Order Security :

<http://www.usps.com/postalinspectors/moalert.htm>

Gendarmerie Royale du Canada, Articles en vente et paiement excessif pour des biens,
à l'adresse : http://www.rcmp.ca/scams/overpayment_f.htm

United States Secret Service, Financial Crimes Division :

http://www.secretservice.gov/financial_crimes.shtml